



CC du Canton de Conty (Siren : 248000648)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Conty
Arrondissement	Amiens
Département	Somme
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	23/12/1996
Date d'effet	23/12/1996

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Joseph BLEYAERT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	8, rue Caroline Follet
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	80160 CONTY
Téléphone	
Fax	
Courriel	courrier@cccconty.com president@cccconty.com
Site internet	www.cccconty.com

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	9 435
Densité moyenne	45,69

Périmètre

Nombre total de communes membres : 23

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
80	Bacouel-sur-Selle (218000487)	475
80	Belleuse (218000750)	355
80	Bosquel (218001089)	307
80	Brassy (218001279)	65
80	Contre (218002020)	150
80	Conty (218002038)	1 795
80	Courcelles-sous-Thoix (218002111)	49
80	Essertaux (218002731)	246
80	Fleury (218003044)	241
80	Fossemanant (218003200)	105
80	Frémontiers (218003382)	152
80	Loeuilly (218004612)	854
80	Monsures (218005288)	233
80	Namps-Maisnil (218005486)	1 008
80	Nampty (218005494)	261
80	Neuville-lès-Loeuilly (218005619)	132
80	Oresmaux (218005775)	839
80	Plachy-Buyon (218005924)	915
80	Prouzel (218006054)	489
80	Sentelie (218006880)	203
80	Thoix (218007094)	140
80	Tilloy-lès-Conty (218007136)	271
80	Velennes (218007375)	150

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 22

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Autres énergies
<i>Sont déclarés d'intérêt communautaire : - Zone de Développement Eolien (ZDE).</i>
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif
<i>-A ce titre, elle contrôle et entretient les systèmes d'assainissement non collectif ; l'aide technique aux propriétaires créant ou mettant aux normes leur installation, la mise en place d'outils permettant de faciliter l'entretien des installations ; -La com de com peut assurer des prestations de service dans ces domaines, sous réserve des dispositions légales et réglementaires applicables en la matière</i>

- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>collecte et traitement des déchets ménagers.</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>collecte et traitement des déchets ménagers.</i>
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative <i>-Service aides ménagères et prestataire -Organisation et gestion à l'échelon du canton des centres de loisirs sans hébergement à caractère public ; -Création d'équipements destinés à accueillir des groupes en centres de loisirs durant l'été ; -La communauté de communes du canton de CONTY pourra, en outre, apporter un concours financier aux structures associatives du canton œuvrant dans ces domaines.</i>
- Action sociale <i>-Participation à la Maison de l'Emploi ou toute autre structure équivalente -Construction, organisation et gestion des crèches publiques (hors micro-crèche et maison d'assistantes maternelles) à l'échelle du canton</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>-L'étude, la création et la gestion de toute zone d'activité économique artisanale, commerciale, tertiaire de plus de 3ha; -En matière d'aides aux entreprises: la construction, l'entretien et la gestion des ateliers relais et pépinières d'entreprises implantés sur les zones d'activités communautaire; -La création et la gestion de village vacances de plus de 5 résidences de vacances</i>
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)
Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs <i>-L'entretien du gymnase Claude Jeunemaître existant (attenant au collège de Conty) -La construction et la gestion de tout nouvel équipement de plus de 100 000 euros HT.</i>
- Etablissements scolaires <i>Premier degré : -La communauté de communes prend en charge, à compter du 1er janvier 2006, le fonctionnement et l'investissement (compétence limitée aux anciens statuts jusqu'à cette date)</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>-La Com de com apporte son soutien technique et financier aux associations ou clubs d'intérêt communautaire définis comme ayant des adhérents originaires d'au moins 50% des communes membres; -Elle assure la programmation de spectacles d'intérêt communautaire, c'est à dire dont la promotion est réalisée à l'échelle intercommunale.</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>Sont déclarés d'intérêt communautaire : le schéma de cohérence territoriale ;</i>
- Schéma de secteur <i>Sont déclarés d'intérêt communautaire : le schéma directeur de secteur ;</i>
- Plans locaux d'urbanisme <i>Sont déclarés d'intérêt communautaire : le Plan Local d'Urbanisme à l'échelle intercommunale, à compter du 1er janvier 2014</i>
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières <i>Sont déclarés d'intérêt communautaire : la constitution de réserves foncières pour le développement économique et l'habitat.</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie

La communauté de communes : - assure l'entretien du réseau de voies d'intérêt communautaire dont l'inventaire est joint (annexes 10 à 33). Relèvent de l'intérêt communautaire: les voies intra-muros, les voies assurant une liaison entre deux communes, les voies assurant la desserte d'une liaison intercommunales, d'une départementale ou d'une nationale; - assure le bordurage dans les communes le long de ces voies d'intérêt communautaire ainsi que sur les départementales avec convention passée avec le Conseil Général; - assure le fauchage, l'élagage et le déneigement des voies d'intérêt communautaire. Pour le déneigement des voies départementales, la communauté de communes peut conventionner avec le Conseil Général de la Somme; - peut, dans ces domaines, assurer des prestations de services pour d'autres collectivités, sous réserve des dispositions légales et réglementaires applicables.

Développement touristique

- Tourisme

La création et l'animation de l'office de tourisme communautaire Sont déclarés d'intérêt communautaire : l'entretien des sentiers de randonnée bénéficiant d'une subvention du Conseil Général de la Somme (annexes 1 à 9) ;

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Sont déclarés d'intérêt communautaire : -Le programme local de l'habitat selon l'article L. 322 du code de la construction

- Politique du logement social

Sont déclarés d'intérêt communautaire : -La construction et/ou l'acquisition-réhabilitation de logements locatifs sociaux. Il est précisé que les communes gardent la faculté de réhabiliter leur patrimoine existant.

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

Sont déclarés d'intérêt communautaire : - Aménagement numérique du territoire : établissement et exploitation des infrastructures et réseaux de communications électroniques et développement des usages en matière de technologies de l'information et de la communication. La communauté de communes du canton de Conty étant autorisée à transférer cette compétence à un syndicat mixte. - Espaces Numériques de Travail : le développement de la société de l'information notamment dans le domaine de l'éducation, par la création de plate formes numériques appelées ENT. La communauté de communes du canton de Conty étant autorisée à transférer cette compétence à un syndicat mixte.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
80	SI Mixte d'aménagement hydraulique du bassin versant de la Somme (AMEVA) (258004688)	SM ouvert	607 321
80	SMIRTOM Picardie Ouest (258002344)	SM fermé	100 397
80	SI Mixte équip championnat monde attelage CONTY (258004548)	SM ouvert	9 435
80	Syndicat mixte du Pays du Grand Amiénois (200013696)	SM ouvert	345 919
80	Somme Numérique (258004365)	SM ouvert	584 547

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)